



<http://www.clubalpin-idf.com/>

Fiche programme de la sortie de ski alpinisme n° 17-S129
COL DE VERDONNE-PIC JOCELME
Du 6 au 8 Mai 2017 inclus, soit 3 jours

Accord préalable pour l'inscription : Oui
Nombre maximal de participants : 6

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Yves ARCHIMBAUD
tel portable 06 73 06 10 07
Mail : kifaikoi

Guy LEVI
tel portable 06 09 65 28 88
Mail : kifaikoi http://www.clubalpin-idf.com

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 ^e jour :	Le Casset 1151 m - Refuge de Chabourneou 1998 m	850	0
2 ^e jour :	Refuge de Chabourneou 1998 m - Pic Jocelme 3458 m - Refuge de Chabourneou 1998 m	1500	1500
3 ^e jour :	Refuge de Chabourneou 1998 m – Col de Verdonne 3138 m - Le Casset 1151 m	1100	2000

Ces renseignements sont indicatifs ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie, selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes : 3436 ET MEIJE PELVOUX ET 3437 ET ORCIERES-MERLETTE
Topos : Editions Olizane Guide Labande hautes alpes courses 83 et 84

1. Caractéristiques de la course programmée

1.1 Niveau

Cotation	Difficulté alpine	AD
	Conduite de course	2 skieurs
Type de course		Aller/Retour
Dénivelé journalier maximal prévu		1500m
Rythme d'ascension exigé		environ 350 m/h

1.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

1.3 Conditions d'hébergement *refuge*

1.4 Participation aux frais *oui*

1.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place *150 euros*

1.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de

détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : oui -

Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le 5 Mai ; rendez-vous à 21H15 pour un départ au plus 15' après. Retour à Paris Porte d'Orléans le 9 mai vers 5h30

2. Equipement individuel

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties :* ARVA, pelle, sonde.,

Nota : L' ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.

L' organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 *matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie :* Pelle à neige, lampe frontale, crampons, sonde, piolet, baudrier, 3 cordelettes, 1 poignée autobloquante, 2 mousquetons à vis, 2 mousquetons simples, 1 broche à glace

5.3 *Nourriture à emporter :* 3 vivres de course

5.4 *Documents administratifs nécessaires:* Carte CAF, CI

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.